

Annexe

Domaines d'expertises recherchés

→ Sciences de la vie et de la terre :

- Écologie des milieux littoraux et marins (invertébrés marins, algologie, ichtyologie, ornithologie littorale et marine, mammifères marins...); gestion et conservation des écosystèmes littoraux et marins
- Écologie des milieux et des habitats terrestres et aquatiques, notamment les milieux forestiers, humides, agricoles... ;
- Mammalogie, ornithologie, herpétologie, ichtyologie, arthropodologie, entomologie, malacologie... ;
- Botanique, mycologie, bryologie, algologie, phytosociologie,... ;
- Pédologie, géologie, géomorphologie, hydrologie, hydrogéomorphologie, hydro-sédimentologie;
- Gestion et restauration des espaces naturels ; création des aires protégées
- Continuités écologiques ;
- Fonctionnalités écosystémiques ;
- Changement climatique et biodiversité ;
- Géographie et paysage ;

Les compétences suivantes sont un plus dans le cadre de l'appel à candidatures :

- Droit de l'environnement, rural et forestier ;
- Aménagement et évolution du territoire ;
- Sciences politiques (bonne connaissance des actions publiques et environnementales du ministère de la transition écologique, des stratégies et documents de planification en matière environnementale, connaissance des outils financiers sur la biodiversité) ;
- Connaissance du territoire normand sous l'angle environnemental, ses acteurs et de leurs missions